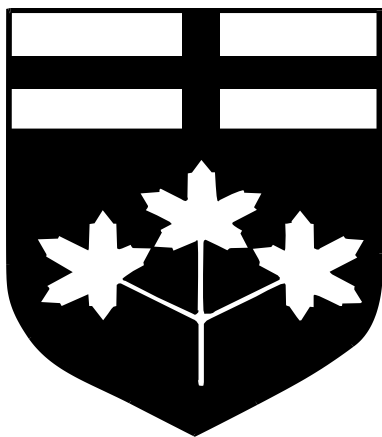




RAPPORT ANNUEL

DU

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES
ÉLECTIONS DE L'ONTARIO

POUR L'ANNÉE 2006

Élections Ontario

51, prom. Rolark
Toronto (Ontario)
M1R 3B1

Téléphone : 416-326-6300
Sans frais : 1 888 668-8683
Télécopieur : 416-326-6200

www.elections.on.ca
info@elections.on.ca
ISSN 1492-7888



Ce rapport est imprimé avec des encres végétales sur du papier contenant 50 % de fibres recyclées dont 10 % post-consommation.



Le 30 novembre 2007

L'honorable Steve Peters
Président de l'Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative, bureau 180
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur les activités menées par mon Bureau au cours de l'année 2006 aux termes de la *Loi sur le financement des élections* et de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*, conformément au paragraphe 2(4) de la *Loi sur le financement des élections*.

J'y traite des activités liées à l'inscription des partis politiques et au dépôt des rapports produits par les partis politiques et les associations de circonscription inscrits. Il y est également question des rapports financiers relatifs aux élections partielles tenues dans les circonscriptions électorales de Nepean-Carleton, Toronto-Danforth et Whitby-Ajax le 30 mars 2006 et dans la circonscription électorale de Parkdale-High Park le 14 septembre 2006.

Au 31 mars 2007, il n'y avait eu aucune activité en vertu de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables* en 2006.

Mon Bureau s'est engagé à faire preuve de transparence dans toutes ses pratiques en produisant des rapports réguliers et complets. Par conséquent, ce rapport donne également une vue d'ensemble de nos activités en vertu de la *Loi électorale* ainsi qu'un aperçu des activités de mon Bureau en application de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général des élections,

John L. Hollins

TABLE DES MATIÈRES

Activités en vertu de la <i>Loi électorale</i>	6
Activités en application de la <i>Loi de 1996 sur les élections municipales</i>	12
États financiers aux termes de la <i>Loi électorale</i> pour l'exercice terminé le 31 mars 2006	13
Rapport annuel de 2006 en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	23
États financiers aux termes de la <i>Loi sur le financement des élections</i> pour l'exercice terminé le 31 mars 2006	33
Annexes	
A Partis politiques inscrits au 31 décembre 2006 et demandes d'inscription de nom d'un nouveau parti politique en 2006	43
B Associations de circonscription inscrites par parti en 2006	45
C Revue historique des activités électorales depuis la promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i> en 1975	46
D Sommaire des données provenant des états financiers annuels déposés par les partis politiques inscrits pour l'année 2006	48
E Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des partis politiques inscrits pour la période de campagne des élections partielles du 30 mars 2006 dans Nepean-Carleton, Toronto-Danforth et Whitby-Ajax	49
F Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des associations de circonscription et des candidats inscrits pour la période de campagne des élections partielles du 30 mars 2006 dans Nepean-Carleton, Toronto-Danforth et Whitby-Ajax	50
G Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des partis politiques inscrits pour la période de campagne de l'élection partielle du 14 septembre 2006 dans Parkdale-High Park :.	51
H Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des associations de circonscription et des candidats inscrits pour la période de campagne de l'élection partielle du 14 septembre 2006 dans Parkdale-High Park	52

ACTIVITÉS EN VERTU DE LA LOI ÉLECTORALE

INTRODUCTION

Au cours des trois dernières années, les priorités d'Élections Ontario ont été axées sur la mise au point de nouveaux modèles opérationnels et de systèmes de gestion d'élections pour faire de l'élection générale provinciale de 2007 un modèle d'accessibilité, d'intégrité et de participation.

En 2006, nous avons continué à intégrer tous nos plans, tirant parti de trois années d'exams, de consultations, de planification et d'innovation, en prévision de la 39^e élection générale provinciale d'octobre 2007. Avec une élection générale et un référendum à l'horizon, notre stratégie est restée axée sur la maximisation des partenariats, l'engagement des intervenants et l'établissement d'une infrastructure solide. Nous étions ainsi en mesure de réagir avec rapidité et efficacité en adaptant nos opérations aux changements législatifs susceptibles de survenir au cours des mois précédant l'élection et le référendum.

Pendant l'année 2006, nous avons continué à travailler avec les électeurs, dont ceux ayant des besoins spéciaux, les partis, les candidats, les administrateurs des associations de circonscription et les autres intervenants afin de leur communiquer l'information dont ils ont besoin pour participer efficacement au processus électoral, en conformité avec la *Loi électorale* et la *Loi sur le financement des élections*.

En 2006, Élections Ontario a organisé des élections partielles dans quatre circonscriptions électorales : Toronto-Danforth, Whitby-Ajax, Nepean-Carleton et Parkdale-High Park.

Élections Ontario a également assumé sa responsabilité de diriger le processus de sélection des membres de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale, qui se compose de 103 électrices et électeurs choisis au hasard à raison d'une personne par circonscription.

ACTIVITÉS CONTINUES

Dans le cadre de son mandat de base, Élections Ontario s'efforce constamment d'assurer l'excellence du processus électoral en mettant à contribution les intervenants, en maximisant les partenariats stratégiques et en mettant en place une infrastructure solide pour la conduite des scrutins. Pour atteindre cet objectif, Élections Ontario a entrepris des consultations régulières avec le Comité consultatif des partis politiques et d'autres intervenants afin d'optimiser les processus électoraux et de repérer les possibilités de faire preuve d'innovation et d'améliorer ses produits et services.

Élections Ontario a continué de participer à l'Accord sur la technologie électorale avec d'autres organismes électoraux canadiens. Cette année, le groupe a mis l'accent sur l'établissement d'une infrastructure de formation commune, la constitution d'un sous-comité sur le financement des élections chargé d'élargir le modèle de données communes pour les rapports électoraux déposés par les partis politiques et les candidats, ainsi que la création d'un sous-comité chargé d'élaborer un matériel de formation commun sur la géographie électorale. Élections Ontario a également été l'hôte d'un atelier de deux jours qui a permis aux dix administrations électorales participantes de partager les pratiques exemplaires en matière de financement des élections et les nouvelles initiatives en cours à l'échelle du Canada.

Au niveau stratégique, aux termes de l'entente tripartite, Élections Ontario, Élections Canada et la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) poursuivent leurs efforts de mise en commun des données et des processus électoraux afin d'améliorer leurs registres d'électeurs respectifs. Élections Ontario continue par ailleurs de conclure des ententes de partage des données avec de nouvelles sources en vue du prochain cycle électoral pour que les renseignements figurant au Registre permanent des électeurs de l'Ontario (RPEO) soient plus à jour.

En assurant le soutien, la mise à l'essai et l'acceptation continus des nouveaux outils d'inscription, Élections Ontario met en place un nouveau système qui lui permettra de recueillir et d'actualiser les données sur les électeurs, les adresses et les renseignements géographiques pertinents à long terme. Les nouveaux outils d'inscription en voie d'élaboration s'inscrivent dans le plan de développement d'un Système de gestion des élections intégrant toutes les facettes de l'administration des élections, dont les opérations sur le terrain, les ressources humaines, la gestion des données sur les électeurs et des renseignements géographiques, les rapports sur le financement des élections et le site Web.

En 2006, Élections Ontario a commencé à travailler à un Plan pour la continuité des opérations et la reprise des activités après sinistre et à élaborer des procédures détaillées qui permettront de réagir plus rapidement en cas d'incident – grave ou mineur – pour que tous les services et processus nécessaires puissent être maintenus avec le moins d'interruptions possible.

Par ses démarches d'approche auprès des organismes représentant les personnes ayant des besoins spéciaux, Élections Ontario continue de déterminer ou de confirmer les voies de communication optimales et les formats de rechange possibles, pour que tous les Ontariens puissent bénéficier d'un processus électoral juste et accessible.

ÉLECTIONS PARTIELLES TENUES EN 2006

Au cours de l'année écoulée, Élections Ontario a administré des élections partielles dans quatre circonscriptions : Toronto-Danforth, Whitby-Ajax, Nepean-Carleton et Parkdale-High Park.

Les activités liées aux élections partielles de Toronto-Danforth, Whitby-Ajax et Nepean-Carleton ont été déclarées dans le Rapport annuel de 2005 et ne sont pas prises en compte ci-dessous. Les tableaux qui suivent résument les activités administratives liées à l'élection partielle dans la circonscription électorale de Parkdale-High Park.

Circonscription électorale : Parkdale-High Park – 14 septembre 2006

Bulletins tirés des urnes				Taux de participation	
Valides	Rejetés	Non marqués	Refusés	Total	% de la liste
28 456	137	146	7	28 646	38,81

Suffrages valides exprimés		Intérêt politique	Candidate ou candidat
Total	%		
11 677	41	Nouveau parti démocratique de l'Ontario	Cheri DiNovo
9 387	33	Parti libéral de l'Ontario	Sylvia Watson
4 921	17,3	Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	David Hutcheon
1 753	6,2	Parti vert de l'Ontario	Frank de Jong
367	1,3	Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Stan Grzywna
162	0,6	Parti libertarien de l'Ontario	Jim McIntosh
111	0,4	Freedom Party of Ontario	Silvio Ursomarzo
78	0,3	Indépendant	John C. Turmel

Nombre total de noms figurant sur la liste électorale de Parkdale-High Park : 73 317

LA 39^E ÉLECTION GÉNÉRALE

Changement concernant la date fixe

Le paragraphe 9(2) de la *Loi électorale* prévoit des élections à date fixe le premier jeudi d'octobre, tous les quatre ans, la date de la première élection générale à date fixe étant fixée au 4 octobre 2007. En vertu du paragraphe 9.1(6) de la Loi, s'il est d'avis que la date prévue pour la prochaine élection provinciale générale ne convient pas en raison de son importance culturelle ou religieuse, le directeur général des élections (DGE) choisit un autre jour conformément au paragraphe 9.1(7) et le recommande comme jour du scrutin au lieutenant-gouverneur en conseil.

Pour déterminer si le 4 octobre 2007 avait une importance culturelle ou religieuse et recommander un autre jour de scrutin si nécessaire, Élections Ontario a mené un sondage auprès d'organisations représentant des intérêts culturels et religieux dans l'ensemble de la province. Nous avons expédié un sondage par la poste et nous avons affiché le questionnaire sur notre site Web. Les questions étaient les suivantes :

Q1. Durant la période du 4 au 11 octobre 2007, y a-t-il une (ou plusieurs) date(s) d'importance culturelle ou religieuse pour votre organisation et la communauté qu'elle sert ?

Q2. La *Loi électorale* prévoit une période de onze heures consécutives pour voter. Les heures de scrutin sont habituellement de 9 h à 20 h. La nature particulière de cette ou de (ces) date(s) revêt-elle une importance telle que vos membres ne seraient pas en mesure d'aller voter au cours de ces heures de scrutin ? Le cas échéant, veuillez expliquer pourquoi.

Les résultats de l'enquête indiquaient que les 4, 5 et 11 octobre 2007 revêtaient une importance religieuse telle que certains électeurs ne seraient pas en mesure d'aller voter. Élections Ontario a donc préparé un rapport à l'intention du lieutenant-gouverneur en conseil afin de recommander le 10 octobre 2007 comme jour du scrutin. Le lieutenant-gouverneur a accepté cette recommandation et un décret en ce sens a été publié.

Préparation du scrutin

Au cours de l'année écoulée, Élections Ontario s'est employé à préparer l'élection générale de 2007. Il a finalisé une grande partie des préparatifs, tout en conservant une marge de manœuvre suffisante pour s'adapter aux éventuelles modifications législatives.

Conformément à la *Loi de 2005 sur la représentation électorale* et à compter de la 39^e élection générale provinciale, l'Ontario est divisé en 107 circonscriptions électorales. En plus de procéder à la dissolution des anciennes associations de circonscription, la Division du financement des élections d'Élections Ontario a travaillé avec les partis politiques inscrits à l'inscription des nouvelles associations de circonscription correspondant aux nouvelles limites électorales.

La Division du Registre permanent des électeurs de l'Ontario (RPEO) a travaillé d'arrache-pied à la mise à jour des données géographiques associées aux 107 nouvelles circonscriptions et à la préparation des nouveaux produits géographiques. Elle a notamment publié un Atlas contenant des cartes et des descriptions des 107 circonscriptions électorales. Ces produits visent à aider les partis politiques, les candidats et Élections Ontario à administrer les scrutins.

En 2006, Élections Ontario a mis l'accent sur le développement de produits et services de formation pour que les employés des bureaux du directeur du scrutin et les membres du personnel électoral disposent de l'information dont ils ont besoin pour faire leur travail. Une nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines a été élaborée afin de recruter, d'embaucher et de former

environ 70 000 membres du personnel électoral dans tout l'Ontario. Ce nombre comprenait les 107 directeurs du scrutin et 11 agents de liaison du DGE embauchés pour aider à gérer le scrutin dans les 107 circonscriptions électorales de la province.

Élections Ontario a continué de gérer le recrutement du personnel requis pour aider les effectifs permanents du bureau central à assurer l'administration et la conduite du scrutin.

Nous avons commencé à mettre en œuvre notre stratégie de communication visant à appuyer et à gérer les campagnes de publicité, d'approche et de relations avec les médias dans l'intérêt des plus de huit millions d'électeurs de l'Ontario. Ces processus s'intègrent à l'amélioration de la fonctionnalité libre-service grâce au lancement prévu de notre nouveau site Web, ainsi qu'à l'établissement d'un centre d'appels pouvant répondre aux questions posées en période électorale par des électeurs ayant une vaste gamme de besoins particuliers en raison d'une invalidité, de la langue ou du logement.

L'ASSEMBLÉE DES CITOYENS SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale formée de 104 membres a été mise sur pied en vertu du *Règlement de l'Ontario 82/06* déposé en mars 2006, qui stipulait qu'Élections Ontario devait désigner 103 personnes pour faire partie de l'Assemblée des citoyens, soit une personne par circonscription électorale provinciale. Le président, qui était aussi membre, était nommé séparément par le lieutenant gouverneur en conseil.

Les 103 membres devaient comprendre 52 femmes et 51 hommes, dont au moins une personne s'identifiant comme un Autochtone, c'est-à-dire une personne qui est un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit. Deux membres suppléants du même sexe que le membre titulaire ont également été désignés dans chaque circonscription électorale.

Le Règlement ne prévoyait pas de répartition par âge; cependant, il stipulait que l'Assemblée devait être « un groupe représentatif d'électeurs ». Élections Ontario s'est donc efforcé de tenir compte des réalités démographiques de chaque circonscription électorale au moment d'envoyer les invitations aux réunions de sélection tenues à l'échelle de la province.

En avril 2006, Élections Ontario a expédié des trousse d'invitation par la poste à 123 948 personnes choisies au hasard. La trousse en question, qui visait à déterminer si l'électeur était intéressé à participer au processus de sélection des membres de l'Assemblée des citoyens, a donné lieu à 7 033 réponses positives admissibles.

Élections Ontario a choisi au hasard entre 11 et 13 électeurs par circonscription et les a invités à assister à l'une des 29 réunions de sélection tenues en mai et juin 2006 dans 17 villes de la province.

À chaque réunion, un représentant du secrétariat de l'Assemblée des citoyens a présenté un exposé sur le travail de l'Assemblée des citoyens et le rôle de ses membres afin d'aider les électeurs à prendre une décision éclairée sur l'opportunité de participer au processus. À la fin de chaque réunion, Élections Ontario supervisait le tirage au hasard du nom d'un électeur à titre de membre de l'Assemblée des citoyens et deux membres suppléants pour chaque circonscription électorale.

Le 13 juillet 2006, le directeur général des élections a remis la liste des membres et de leurs suppléants à la ministre responsable du Renouveau démocratique.

ACTIVITÉS EN APPLICATION DE LA LOI DE 1996 SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des élections municipales se sont tenues dans toute la province en 2006. En 2000, la *Loi de 1996 sur les élections municipales* a été modifié(e) afin d'établir un cadre pour poser des questions aux électeurs municipaux. Aux termes de l'article 8.1 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, un règlement municipal établissant le libellé des questions doit être adopté 180 jours avant la date du scrutin municipal, et le ministre des Affaires municipales et du Logement ou toute autre personne peut ensuite interjeter appel à la question devant le directeur général des élections.

Les motifs d'appel se limitent au fait de faire valoir que la question ne satisfait pas aux exigences des dispositions 3 et 4 du paragraphe 8.1(2) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* qui comprennent les dispositions suivantes :

3. Elle est claire, concise et neutre.
4. Elle permet que l'on puisse y répondre par l'affirmative ou la négative et les seules réponses permises sont « oui » et « non ».

Muni des documents soumis par le greffier municipal, le bureau du directeur général des élections doit tenir une audience et rendre une décision dans les 60 jours suivant la réception de l'avis d'appel.

Pour les élections municipales de 2006, des appels ont été déposés dans deux municipalités en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*. La personne désignée par le directeur général des élections a tenu audience dans les villes de Guelph et d'Ajax pour s'assurer que la question devant être soumise aux électeurs était claire, concise et neutre et qu'on pouvait y répondre par l'affirmative ou la négative.

Appels interjetés en 2006 en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*

Municipalité	Question	Dates des audiences	Décision
Ville d'Ajax	Le conseil municipal d'Ajax devrait-il adopter la résolution suivante : Que le gouvernement de l'Ontario promulgue un règlement exigeant l'élection directe du président de la municipalité régionale de Durham ?	15 déc. 2005	Appel accueilli en partie – le libellé de la question doit être révisé
Ville de Guelph	Désirez-vous conserver le système de quartiers comme mode d'élection des conseillers municipaux ?	1 ^{er} août 2006	Appel accueilli en partie – le libellé de la question doit être révisé



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Bureau du directeur général des élections
Loi électorale

États financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2006



Responsabilité à l'égard des rapports financiers

Le bilan, l'état des revenus, honoraires et dépenses et l'état des mouvements de trésorerie en vertu de la *Loi électorale*, ont été préparés conformément aux conventions comptables décrites à la Note 2 afférente aux états financiers. La responsabilité des états financiers incombe à la direction. Les états financiers ont été préparés correctement, dans les limites du seuil d'importance relative et compte tenu des renseignements disponibles au 19 septembre 2006.

Il incombe à la direction de vérifier l'intégrité des états financiers et de mettre en place un système de contrôles internes visant à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comporte des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle permettant une délégation de pouvoirs et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur général. Le vérificateur général a la responsabilité d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Le rapport du vérificateur, présenté dans les pages qui suivent, délimite la portée de sa vérification et de son opinion.

Le directeur général des élections,

John L. Hollins

Le 19 septembre 2006



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport du vérificateur

Au directeur général des élections

J'ai vérifié le bilan du Bureau du directeur général des élections, en vertu de la *Loi électorale*, au 31 mars 2007 ainsi que les états des revenus, honoraires et dépenses et des mouvements de trésorerie, en vertu de la *Loi électorale*, pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au directeur général des élections. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau du directeur général des élections, en vertu de la *Loi électorale*, au 31 mars 2007, et de ses revenus, honoraires et dépenses et ses mouvements de trésorerie en vertu de la *Loi électorale* pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas Ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862

www.auditor.on.ca

Toronto (Ontario)
Le 25 septembre 2007

Le sous-vérificateur général,

Gary R. Peall, CA

Bureau du directeur général des élections — *Loi électorale*

Bilan

Au 31 mars 2006

	2006 \$	2005 \$
Actif		
À court terme		
Fonds en caisse	5 000 000	2 421 205
Comptes débiteurs	757 113	30 391
Charges payées d'avance	159 724	173 025
	5 916 837	2 624 621
Actifs immobilisés (note 4)	4 558 918	2 878 933
Contrat de location-acquisition (note 5)	--	689 908
Total de l'actif	10 475 755	6 193 462
Passif		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 746 642	446 173
Payable à la province de l'Ontario	2 990 389	663 225
Obligation locative – à court terme (note 5)	1 020 082	1 012 024
Revenus reportés	159 724	173 025
	5 916 837	2 294 447
Obligation locative – à long terme (note 5)	--	1 020 082
Apports de capitaux reportés (note 6)	4 558 918	2 878 933
Total du passif	10 475 755	6 193 462

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé :



Directeur général des élections

Bureau du directeur général des élections — *Loi électorale*

État des revenus, honoraires et dépenses en vertu de la *Loi électorale*

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 \$	2005 \$
Revenus (note 3)		
Revenus provenant de la province de l'Ontario	7 384 835	6 983 297
Amortissement des apports de capitaux reportés (note 6)	2 137 203	3 156 108
Revenus nets	9 522 038	10 139 405
Droits, frais et honoraires		
Directeurs du scrutin	349 325	180 969
Secrétaires du scrutin et du bureau de vote	266 741	167 867
Réviseurs adjoints en poste le jour du scrutin	54 380	34 840
Scrutateurs principaux	42 000	21 373
Agents réviseurs	35 835	58 144
Coordonnateurs de l'informatisation	25 285	13 170
Autres adjoints	23 510	4 794
Chefs de secteur	21 170	16 823
Agents de recrutement	17 782	7 667
Commis à la saisie des données	17 155	14 927
Agents de formation	15 821	5 460
Personnel de bureau	8 184	--
	877 188	526 034
Dépenses de fonctionnement		
Employés contractuels et temporaires	1 549 367	919 336
Loyer, entretien et sécurité du bureau principal	1 077 007	1 058 571
Fournitures et formulaires électoraux	562 746	352 804
Téléphone, affranchissement et expédition	555 418	437 410
Publicité	394 263	183 487
Matériel de bureau et de location	391 144	574 003
Systèmes d'information et services de conseils	363 124	489 433
Services de conseils en gestion	261 136	472 502
Frais juridiques	201 435	48 598
Charges liées à la formation	164 641	179 533
Déplacements	119 105	152 115
Location de bureaux de vote et de bureaux du directeur du scrutin	80 390	49 309
Liste des électeurs	12 226	9 484
Cartes d'avis de recensement	10 268	28 055
	5 742 270	4 954 640
Dépenses d'amortissement et d'intérêts		
Dépenses d'amortissement	2 137 203	3 156 108
Amortissement de location-acquisition (note 5)	689 908	1 379 816
Dépenses d'intérêts découlant de contrats de location-acquisition	75 469	122 807
	2 902 580	4 658 731
Excédent des revenus sur les dépenses	--	--

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Bureau du directeur général des élections — *Loi électorale*

État des mouvements de trésorerie en vertu de la *Loi électorale*

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 \$	2005 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rajustements pour les postes n'exigeant pas de déboursés réels		
• Amortissement des immobilisations	2 137 203	3 156 108
• Amortissement des apports de capitaux reportés	(2 137 203)	(3 156 108)
• Amortissement de location-acquisition	689 908	1 379 816
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 908 969	1 823 872
Montant net des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 598 877	3 203 688
Flux de trésorerie (affectés aux)/provenant des activités d'investissement et de financement		
Acquisitions d'immobilisations	(3 817 188)	(774 503)
Diminution nette des obligations découlant de contrats de location-acquisition à long terme	(1 020 082)	(1 012 024)
Apports de capitaux reportés additionnels	3 817 188	774 503
Montant net des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement et de financement	(1 020 082)	(1 012 024)
Augmentation nette de la trésorerie	2 578 795	2 191 664
Encaisse au début de l'exercice	2 421 205	229 541
Encaisse à la fin de l'exercice	5 000 000	2 421 205

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Bureau du directeur général des élections — *Loi électorale*

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2006

1. Contexte

Le Bureau du directeur général des élections (le Bureau) a été établi en vertu de la *Loi électorale* pour organiser l'élection des députés de l'Assemblée législative. Il coordonne l'équipement, la formation et la rémunération des membres du personnel électoral ainsi que la location et la dotation en matériel et en fournitures des lieux de vote, en plus de diriger et de superviser le directeur du scrutin de chaque circonscription électorale.

Nous avons organisé quatre élections partielles durant l'exercice terminé le 31 mars 2006 et deux autres durant l'exercice terminé le 31 mars 2005. Une élection générale est prévue pour le prochain exercice.

La rémunération et les avantages sociaux du directeur général des élections et du personnel permanent du Bureau n'étant pas considérés comme des dépenses d'élection aux termes de la *Loi électorale*, ils sont exclus des états financiers. Ces montants sont déclarés séparément dans le Volume 1 des Comptes publics de l'Ontario : Annexes pertinentes au Trésor et états des ministères.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous :

(A) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, avec application de la règle de la demi-année durant l'exercice où l'immobilisation est acquise et disponible, comme il est indiqué ci-après :

Logiciel informatique	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Ameublement et équipement	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

(B) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les revenus sont comptabilisés durant la période d'engagement des dépenses sous-jacentes. Le total des revenus reportés est donc égal au montant des charges payées d'avance à la fin de l'exercice.

(C) APPORTS DE CAPITAUX REPORTÉS

Les apports de capitaux reportés représentent les fonds reçus de la province de l'Ontario et utilisés pour acquérir des immobilisations. Les revenus seront comptabilisés sur la durée de vie prévue des immobilisations auxquelles ils se rapportent afin de rapprocher les revenus et les coûts. Le solde des immobilisations est donc égal au solde des apports de capitaux reportés à la fin de l'exercice.

Bureau du directeur général des élections — *Loi électorale*

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2006

2. Conventions comptables importantes (suite)

(D) UTILISATION DES ESTIMATIONS

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date de production des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus, honoraires et dépenses pour la période visée. Il est possible que les montants réels diffèrent de ces estimations au fur et à mesure que des informations additionnelles deviendront disponibles dans l'avenir.

3. Source des fonds et revenus divers

En vertu de la *Loi électorale*, les dépenses d'élection, honoraires et indemnités sont prélevés sur le Trésor de la province. Un mandat à justifier, sous forme d'avances en espèces, a été décerné au Bureau pour le paiement des dépenses au moment où elles sont engagées. Le Bureau demande périodiquement à la province de lui verser des fonds additionnels afin de compenser les montants dépensés et prélevés sur le solde du mandat à justifier. Le solde du mandat à justifier au 31 mars 2006 s'élevait au même montant qu'en 2005, soit 5 000 000 \$.

Le Bureau ne garde pas les revenus divers reçus, y compris les montants récupérés auprès d'autres ordres de gouvernement au titre des coûts engagés en leur nom. Ces revenus sont remis au ministère des Finances pour dépôt au Trésor et exclus des revenus en vertu de la *Loi électorale*. Les montants transférés durant l'année se présentent comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Revenus provenant d'Élections Canada	558 253	662 959
Revenus provenant de la province du Nouveau-Brunswick	106 099	--
Revenus d'intérêts	40 049	19 860
Dépôts confisqués des candidats	3 600	1 600
	<u>708 001</u>	<u>684 419</u>

4. Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2006 (en milliers de dollars)			2005 (en milliers de dollars)
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciel informatique	11 129 067	6 968 922	4 160 145	2 428 683
Matériel informatique	1 000 079	751 597	248 482	220 368
Ameublement et équipement	417 037	311 159	105 878	147 060
Améliorations locatives	406 764	362 351	44 413	82 822
	<u>12 952 947</u>	<u>8 394 029</u>	<u>4 558 918</u>	<u>2 878 933</u>

Bureau du directeur général des élections — Loi électorale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2006

4. Immobilisations (suite)

La valeur comptable des immobilisations comprend 3,1 millions de dollars pour le développement du Système de gestion des élections, qui n'est pas encore en phase d'amortissement.

5. Contrat de location-acquisition

Le Bureau a conclu un contrat de location-acquisition de matériel informatique. Le contrat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2003 et viendra à expiration le 31 janvier 2007. La valeur comptable nette du matériel informatique en location-acquisition se présente comme suit :

	2006 (en milliers de dollars)			2005 (en milliers de dollars)
	Coût	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	4 139 447	4 139 447	--	689 908

Les coûts de location du matériel informatique sont amortis sur la durée de vie utile estimative de trois ans. Le montant de l'amortissement passé en charges au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006 s'élevait à 689 908 \$ (comparativement à 1 379 816 \$ en 2005).

Voici le barème des paiements minimums futurs ainsi que le solde de l'obligation découlant du contrat de location.

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2007	1 045 078
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	1 045 078
Moins l'intérêt	(24 996)
Principal de l'obligation	1 020 082
Moins la tranche à court terme	(1 020 082)
Solde de l'obligation à long terme	--

6. Apports de capitaux reportés

Le solde des apports de capitaux reportés a été modifié comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 878 933	5 260 538
Entrées d'immobilisations en cours d'exercice	3 817 188	774 503
Amortissement des apports de capitaux reportés	(2 137 203)	(3 156 108)
Solde à la fin de l'exercice	4 558 918	2 878 933

Bureau du directeur général des élections — *Loi électorale*

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2006

7. Engagements en matière de location

En juin 2004, le Bureau a prolongé le bail des locaux actuels pour une période additionnelle de dix ans venant à expiration le 31 mai 2015. Il partage ces locaux avec le bureau qui administre la *Loi sur le financement des élections* et les coûts de location sont partagés en proportion de la superficie occupée par chaque bureau.

Les paiements minimums pour le Bureau, à l'exclusion du montant payable par le bureau administrant la *Loi sur le financement des élections*, pour le reste de la période de location se présentent comme suit:

Exercice terminé le 31 mars	\$
2007	961 870
2008	961 870
2009	961 870
2010	961 870
2011	961 870
2012	961 870
2013	961 870
2014	961 870
2015	961 870
2016	<u>160 312</u>
	<u>8 817 142</u>

RAPPORT ANNUEL 2006 EN VERTU DE LA *LOI SUR LE FINANCEMENT DES ÉLECTIONS*

MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Les principales responsabilités qui incombent au directeur général des élections en vertu de la *Loi sur le financement des élections* se répartissent en cinq grands domaines :

- L'inscription des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats à la direction d'un parti inscrit et des candidats aux élections générales et partielles de l'Ontario;
- La supervision des plafonds des contributions à des fins politiques et des dépenses liées à la campagne électorale;
- L'octroi de subventions au titre des dépenses liées à la campagne électorale;
- La délivrance des récépissés aux fins d'un crédit d'impôt pour les contributions versées aux partis, aux associations de circonscription et aux candidats;
- La publication des renseignements et des documents déposés en vertu de la *Loi sur le financement des élections*.

VUE D'ENSEMBLE

Comme l'exige le paragraphe 2(4) de la *Loi sur le financement des élections*, le présent rapport résume les activités entreprises en 2006 par la Division du financement des élections d'Élections Ontario, les grandes questions de gestion, les activités d'inscription et les rapports financiers soumis par les partis politiques inscrits, et passe en revue les questions de conformité.

La *Loi de 2005 sur la représentation électorale* divisait l'Ontario en 107 circonscriptions électorales et les défis associés au redécoupage nécessaire, dont il est fait également mention dans le Rapport de l'année 2005, ont demandé beaucoup de travail en 2006. Les détails de l'impact du redécoupage sur la présentation des rapports financiers des associations de circonscription sont examinés plus en détail dans la section « Activités d'inscription » du présent rapport.

Outre les rapports annuels déposés, le présent rapport résume les états financiers soumis par les partis politiques, les associations de circonscription et les candidats inscrits pour quatre élections partielles, dont trois ont eu lieu le 30 mars 2006 dans les circonscriptions de Toronto-Danforth, Nepean-Carleton et Whitby-Ajax, et la quatrième s'est tenue le 14 septembre 2006 dans Parkdale-High Park.

QUESTIONS DE GESTION

Un des défis que nous devons relever dans l'exercice de nos fonctions consiste à maintenir un équilibre approprié entre l'application de la loi et la prestation du soutien nécessaire à notre réseau d'intervenants, composé en grande partie de bénévoles.

Afin d'assurer la transparence, la Division du financement des élections s'est engagée à afficher les rapports financiers sur le site Web d'Élections Ontario, dans les 30 jours suivant le délai de dépôt si le rapport est soumis à temps, ou dans les 30 jours suivant la date de réception s'il est en retard. Elle affiche également les dates de dépôt effectif des rapports avec les délais correspondants.

Activités de sensibilisation

La Division du financement des élections s'est engagée à travailler en étroite collaboration avec les partis politiques pour aider les directeurs des finances (DF) à s'acquitter de leurs responsabilités en conformité avec la loi. En 2006, Élections Ontario a organisé sept différentes séances de sensibilisation, auxquelles 130 personnes ont participé.

Les sujets traités comprenaient les processus de dépôt des rapports financiers et d'autres exigences législatives, ainsi que la procédure à suivre pour dissoudre les anciennes associations et inscrire les nouvelles associations formées à la suite du redécoupage.

Outre ces séances formelles, des employés d'Élections Ontario communiquent régulièrement avec des représentants des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats aux élections et des candidats à la direction d'un parti, afin de répondre à leurs questions au sujet du financement des élections.

Pour que les intervenants disposent de renseignements pertinents en temps opportun, la Division du financement des élections a lancé un bulletin semestriel intitulé *InfoDF*. La première édition (automne/hiver), expédiée en novembre 2006, traitait d'un certain nombre de questions d'actualité, l'accent étant mis sur les activités de redécoupage.

Le Comité consultatif des partis politiques inscrits reste un forum privilégié pour la discussion des questions liées au financement des élections. Les enjeux examinés en 2006 comprenaient le redécoupage des circonscriptions, les effets potentiels des projets de loi ainsi que d'autres questions touchant la conformité.

Enfin, Élections Ontario a participé au congrès 2006 du *Council on Governmental Ethics Laws (COGEL)* tenu à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane.

Système de gestion des élections (SGE)

Comme le mentionnait le rapport de l'an dernier, un projet important d'Élections Ontario est l'élaboration d'un Système de gestion des élections (SGE) pleinement intégré. Le nouveau système devrait nous aider à améliorer nos services aux intervenants en leur fournissant l'information, les outils et le soutien technique dont ils ont besoin pour assumer leurs responsabilités. Nous nous attendons à adopter le dépôt électronique des états financiers et l'accès à l'extranet d'Élections Ontario à temps pour les rapports annuels de 2008.

Divulgarion en temps réel des contributions à des fins politiques

La loi ayant été promulguée en décembre 2005, 2006 a été la première année complète durant laquelle les partis politiques inscrits et les candidats à la direction d'un parti étaient tenus de déclarer les contributions politiques en déposant un rapport auprès du directeur général des élections dans les 10 jours ouvrables suivant le versement de la contribution. Le rapport doit contenir le nom des donateurs et le montant des contributions d'une même source qui dépassent le seuil de 100 \$. Le directeur général des élections doit ensuite afficher cette information sur un site Web accessible au public dans les 10 jours ouvrables suivant la réception du rapport.

En 2006, il y a eu 12 cas de non-déclaration dans les délais prescrits. Après avoir communiqué avec les représentants des partis concernés et leur avoir demandé d'expliquer les raisons de la non-conformité apparente, Élections Ontario a conclu que la non-conformité était attribuable à des erreurs techniques ou administratives dans tous les cas. Une réprimande a été émise qui donnait pour instruction à l'entité visée de prendre des mesures correctives pour éviter que le problème se reproduise dans l'avenir.

ACTIVITÉS D'INSCRIPTION

La *Loi de 2005 sur la représentation électorale*, qui a reçu la sanction royale à la fin de 2005, stipulait que les nouvelles limites des circonscriptions entreraient en vigueur au moment de la prochaine élection générale. Lors de l'élection générale prévue pour le 10 octobre 2007, l'Ontario sera divisé en 107 circonscriptions électorales provinciales.

En prévision du redécoupage des circonscriptions électorales, tous les partis devaient soumettre un plan détaillant la dissolution de leurs associations à Élections Ontario. Plusieurs partis ont demandé que leurs anciennes associations soient dissoutes durant la première moitié de 2006, tandis que d'autres ont attendu au 31 décembre 2006, date de dissolution automatique des anciennes associations restantes. Étant donné ces approches adoptées, les rapports financiers annuels des associations ne correspondaient pas à l'année civile normale et visaient différentes périodes d'activité.

Le processus de redécoupage prévoyait la dissolution des associations de circonscription inscrites selon les limites des 103 anciennes circonscriptions, puis leur inscription selon les nouvelles limites. La Division du financement des élections a travaillé avec les partis et les associations afin d'assurer le suivi et le transfert de tous les actifs et de tous les passifs. Les actifs et les passifs non transférés à une nouvelle association doivent être assumés par le parti.

Six partis ont soumis des plans de dissolution de leurs associations en 2006, ce qui signifie qu'une période « courte » pour les activités de 2006 serait incluse dans les rapports annuels de 2005 des associations touchées. Quatre partis ont choisi des dates précises :

- Ontario Confederation of Regions Party et Parti de l'alliance des familles de l'Ontario – 28 février 2006;
- Parti vert de l'Ontario – 30 avril 2006;
- Nouveau parti démocratique de l'Ontario – 30 juin 2006.

Le Parti libéral de l'Ontario et le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario ont choisi d'échelonner leurs dates de dissolution sur la première moitié de 2006.

Les états financiers de clôture pour toutes les associations de circonscription dissoutes devaient être déposés dans les 90 jours de la dissolution. Les trois autres partis qui ont opté pour la dissolution au 31 décembre 2006 – soit le Parti communiste du Canada (Ontario), le Freedom Party of Ontario et le Parti libertarien de l’Ontario – devaient déposer leurs états financiers annuels 2006 avant le 2 avril 2007, au lieu d’être assujettis au délai de dépôt annuel du 31 mai 2007.

Comme il est noté dans la section « Vue d’ensemble » et dans le Rapport annuel de 2005, les différentes périodes de dépôt nous ont empêchés de résumer les états financiers annuels des associations de circonscription dans des annexes pour 2005 et 2006. Le revenu provenant des contributions est quand même fourni pour 2005, car il dépend des limites des contributions annuelles. Cette information figure au Tableau 2 du présent document.

Réservation de noms de partis

L’Annexe B résume les demandes de réservation de noms de partis politiques soumises au directeur général des élections en 2006. Les trois demandes présentées en 2006 ont été approuvées par le directeur général des élections.

Le parti politique qui réserve un nom dispose d’une période d’un an pour satisfaire aux exigences énoncées dans la *Loi sur le financement des élections* et se faire inscrire à titre de parti politique.

Inscription de partis politiques

Aucun nouveau parti politique n’a été inscrit en vertu de la *Loi sur le financement des élections* et aucun parti n’a été radié en 2006.

Inscription d’associations de circonscription

L’Annexe C contient une ventilation, par parti politique, des associations de circonscription inscrites. En résumé, le nombre total d’associations de circonscription inscrites est passé de 435 à 338 en 2006.

Il est à noter que plusieurs partis ont volontairement radié certaines de leurs associations inactives en prévision du redécoupage des circonscriptions, tandis que d’autres n’ont pas immédiatement demandé l’inscription des nouvelles associations qui auraient pu être en place.

ÉTATS FINANCIERS

Élections Ontario est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers soumis par les partis politiques, les candidats aux élections, les associations de circonscription et les candidats à la direction d'un parti inscrits en vertu de la *Loi sur le financement des élections*. Tous les états financiers déposés auprès d'Élections Ontario sont accessibles au public dans notre salle de consultation, et les états sommaires sont affichés sur notre site Web.

Tous les états financiers (y compris la liste des personnes ou organismes ayant donné plus de 100 \$) sont affichés, « tels que soumis », sur notre site Web au plus tard 30 jours ouvrables après le délai de dépôt. Les rapports déposés en retard sont affichés dans les 30 jours suivant leur réception. Toute révision apportée à ces renseignements à l'étape de l'examen de conformité figure dans la version « finale » des documents, qui est affichée sur le site Web après approbation.

Élections Ontario examine tous les états financiers déposés afin d'en assurer la conformité aux dispositions de la *Loi sur le financement des élections*. Les données financières contenues dans le présent rapport et ses annexes correspondent aux renseignements déposés auprès du directeur général des élections et tiennent compte des révisions apportées avant la date de publication. Étant donné que nous n'avons pas terminé l'examen de tous les rapports, il est possible que certains renseignements contenus dans le présent rapport soient révisés après sa publication. Les données figurant sous la rubrique Financement des élections du site Web d'Élections Ontario seront mises à jour au fur et à mesure des révisions.

Partis politiques

Le Tableau 1 ci-dessous résume les sources des contributions versées à chacun des partis politiques inscrits, telles que déclarées dans les rapports financiers pour 2006 (Annexe E) et pour les élections partielles (Annexes F et H).

Tableau 1
Sources des contributions versées aux partis politiques inscrits en 2006

Parti		Particuliers \$	Personnes morales \$	Syndicats \$	Total \$
Parti communiste du Canada (Ontario)	Total	22 084	-	-	22 084
	Moyenne	356	-	-	356
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Total	69 004	300	-	69 304
	Moyenne	95	150	-	95
Freedom Party of Ontario	Total	30 187	50	-	30 237
	Moyenne	306	50	-	306
Parti vert de l'Ontario	Total	92 512	2 840	-	95 352
	Moyenne	112	947	-	114
Parti libéral de l'Ontario	Total	1 806 360	2 538 313	255 035	4 599 708
	Moyenne	141	1 515	2 040	314
Parti libertarien de l'Ontario	Total	15 438	350	-	15 788
	Moyenne	198	350	-	200
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	Total	410	-	-	410
	Moyenne	23	-	-	23
Nouveau parti démocratique de l'Ontario	Total	2 739 412	52 646	422 239	3 214 297
	Moyenne	109	1 645	721	124
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Total	3 817 230	3 520 933	3 160	7 341 323
	Moyenne	126	1 208	790	221
Total des contributions	Total	8 592 637	6 115 432	680 434	15 388 503

Au total, les partis politiques ont déclaré avoir reçu 15,3 millions de dollars en contributions, comparativement à 14,4 millions en 2005. Sur le total déclaré pour 2006, 8,6 millions de dollars (56 %) provenait de particuliers, 6,1 millions (40 %) de personnes morales et 0,7 million (4 %) de syndicats.

Collectivement, les partis politiques ont déclaré des déficits nets annuels (revenus moins dépenses) d'environ 4,5 millions de dollars et des surplus en période de campagne électorale de 10,8 millions en 2006. Au 31 décembre 2006, le déficit cumulé de tous les partis s'élevait à 0,9 million de dollars, alors qu'il était de 7,1 millions à la fin de 2005.

Associations de circonscription

En conséquence du redécoupage, le présent rapport ne contient pas les états financiers sommaires des associations de circonscription pour 2006. Étant donné que les associations ont été dissoutes à différentes dates et que certaines d'entre elles ont déposé des rapports combinant les activités financières de 2005 et du début de 2006, il a été impossible de présenter une agrégation raisonnable des données.

Cependant, le tableau 2 ci-dessous présente toutes les contributions versées aux anciennes associations de circonscription en 2005. Les chiffres combinent les contributions versées chaque année aux anciennes et aux nouvelles associations pour chacun des partis.

Tableau 2
Sources des contributions versées aux associations de circonscription inscrites en 2005

Parti		Particuliers \$	Personnes morales \$	Syndicats \$	Total \$
Parti communiste du Canada (Ontario)	Total	-	-	-	-
	Moyenne	-	-	-	-
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	Total	3 941	-	-	3 941
	Moyenne	119	-	-	119
Freedom Party of Ontario	Total	6 409	-	-	6 409
	Moyenne	291	-	-	291
Parti vert de l'Ontario	Total	68 267	7 235	-	75 502
	Moyenne	149	557	-	161
Parti libéral de l'Ontario	Total	927 092	963 023	119 360	2 009 475
	Moyenne	166	355	394	234
Parti libertarien de l'Ontario	Total	550	-	-	550
	Moyenne	79	-	-	79
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	Total	595	-	-	595
	Moyenne	21	-	-	21
Nouveau parti démocratique de l'Ontario	Total	25 984	1 915	13 837	41 736
	Moyenne	160	274	512	213
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	Total	817 382	406 396	1 249	1 225 027
	Moyenne	99	255	250	124
Total des contributions	Total	1 850 220	1 378 569	134 446	3 363 235

En résumé, les associations de circonscription ont recueilli un total de 3,4 millions de dollars en 2005, dont 1,9 million (55 %) provenait de particuliers, 1,4 million (41 %) de personnes morales et 0,1 million (4 %) de syndicats.

PROBLÈMES DE CONFORMITÉ

Partis politiques

Un parti politique a accusé un retard dans le dépôt de son rapport pour l'élection partielle dans Parkdale-High Park; aucun autre parti n'a accusé de retard dans le dépôt de ses rapports annuels ou de ses rapports relatifs aux élections partielles.

Candidats

En tout, 29 candidats ont dû déposer des rapports financiers pour les quatre élections partielles tenues en 2006. Neuf des candidats ont déposé leurs rapports après le délai de dépôt et deux autres n'ont pas encore déposé les états financiers exigés.

Associations de circonscription

Comme nous le signalions dans nos rapports annuels antérieurs, les associations de circonscription ont encore du mal à respecter le délai de dépôt des rapports financiers. Élections Ontario poursuit ses efforts pour encourager et aider les partis à régler leurs problèmes de conformité.

Tableau 3
Rapports annuels d'associations de circonscription pour 2005

	Rapports exigés	Rapports déposés en retard	Rapports non déposés
Parti communiste du Canada (Ontario)	5	0	0
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	23	4	3
Freedom Party of Ontario	5	0	0
Parti vert de l'Ontario	65	17	5
Parti libéral de l'Ontario	102	34	4
Parti libertarien de l'Ontario	1	0	0
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	3	2	0
Nouveau parti démocratique de l'Ontario	103	32	1
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	101	27	3
Total	408	116	16

Toutes les données pertinentes des associations pour l'année 2005 auraient normalement été déclarées dans le Rapport annuel de 2005. Les données qui n'étaient pas disponibles au moment de la publication du Rapport annuel de 2005, en raison des activités de redécoupage qui ont eu lieu tout au long de 2005 et 2006 et du report subséquent des délais de dépôt, sont fournies dans le présent rapport. Le Tableau 3, ci-dessus, indique que, 408 associations devaient déposer des états financiers pour 2005. Sur ce total, 132 (32 %) n'ont pas respecté le délai, et 16 (4 %) d'entre eux n'ont pas encore déposé leurs rapports auprès d'Élections Ontario.

Le Tableau 4 ci-dessous indique que 334 associations devaient déposer des états financiers annuels pour 2006 (y compris neuf anciennes associations qui ont déposé des rapports distincts pour 2005 et 2006 et qui ont été dissoutes durant l'année). De ce nombre, 90 rapports (27 %) ont été déposés en retard et huit associations (2 %) n'ont pas encore déposé des états financiers vérifiés.

Tableau 4
Rapports annuels d'associations de circonscription pour 2006

Parti	Rapports exigés	Rapports déposés en retard	Rapports non déposés
Parti communiste du Canada (Ontario)	5	0	0
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	3	0	0
Freedom Party of Ontario	6	0	0
Parti vert de l'Ontario	33	9	0
Parti libéral de l'Ontario	92	28	0
Parti libertarien de l'Ontario	1	1	0
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	0	0	0
Nouveau parti démocratique de l'Ontario	98	28	5
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	96	16	3
Total	334	82	8

SUBVENTIONS VERSÉES

Subventions de vérification

Les subventions de vérification versées au titre des états financiers annuels de 2005 déposés en 2006 totalisaient 247 000 \$, dont 236 269 \$ pour 391 états d'associations de circonscription (moyenne de 604 \$) et 10 000 \$ pour les neuf partis politiques inscrits.

Subventions au titre des dépenses liées à la campagne électorale

Élections Ontario a versé 119 615 \$ aux candidats et 31 561 \$ aux partis à titre de subventions de campagne électorale pour les quatre élections partielles.

Contributions remises au directeur général des élections

Les contributions remises au directeur général des élections s'élevaient à 137 995 \$ pour l'année civile 2006 (273 027 22 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 selon l'Annexe A). La *Loi sur le financement des élections* autorise le directeur général des élections à utiliser ces fonds à des fins générales dans l'exercice de ses fonctions.

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT.



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Bureau du directeur général des élections
Loi sur le financement des élections

États financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2006



Responsabilité à l'égard des rapports financiers

Les états financiers ci-joints, déposés en vertu de la *Loi sur le financement des élections*, ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La responsabilité des états financiers incombe à la direction. Les états financiers ont été préparés correctement, dans les limites du seuil d'importance relative et compte tenu des renseignements disponibles au 13 septembre 2006.

Il incombe à la direction de vérifier l'intégrité des états financiers et de mettre en place un système de contrôles internes visant à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comporte des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle permettant une délégation de pouvoirs et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur général. Le vérificateur général a la responsabilité d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le rapport du vérificateur, présenté à la page suivante, délimite la portée de sa vérification et de son opinion.

Le directeur général des élections,

John L. Hollins

Le 13 septembre 2006



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport du vérificateur

Au directeur général des élections

J'ai vérifié le bilan du Bureau du directeur général des élections – *Loi sur le financement des élections* au 31 mars 2006, ainsi que l'état des résultats et l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au directeur général des élections. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau du directeur général des élections – *Loi sur le financement des élections* au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862

Toronto (Ontario)

Le 13 septembre 2006

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas Ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862

www.auditor.on.ca

Le sous-vérificateur général,

Gary R. Peall, CA

Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

État des résultats pour l'exercice terminé
le 31 mars 2006

	2006 \$	(Redressé) 2005 \$
Revenus		
Revenus assurés par la province de l'Ontario	1 097 580	1 236 321
Amortissement des apports de capitaux reportés (note 3(B), 5)	3 592	421
	1 101 172	1 236 742
Dépenses		
Administration et fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux (note 7)	598 159	553 982
Honoraires	143 490	163 615
Fournitures et frais de bureau	78 051	68 917
Loyer	61 193	61 193
Téléphone, affranchissement et expédition	18 156	15 798
Autres	4 279	548
Amortissement	3 592	421
	906 920	864 474
Subventions (note 6)		
Dépenses liées à la campagne électorale		
- candidats	117 927	126 894
- partis	40 564	12 316
Honoraires de vérification :		
Rapports annuels		
- associations de circonscription	248 991	265 454
- partis	12 096	11 952
Rapports de campagne électorale		
- candidats	26 930	4 420
- partis	14 703	11 242
- associations de circonscription	9 408	564
Candidats à la direction d'un parti	--	5 376
	470 619	438 218
Total des dépenses	1 377 539	1 302 692
Moins : contributions anonymes et excédentaires reçues	276 367	65 950
Dépenses nettes	1 101 172	1 236 742
(Déficit) / Excédent des revenus sur les dépenses	--	--

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

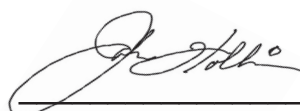
Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

Bilan

Au 31 mars 2006

	2006 \$	(Redressé) 2005 \$
Actif		
À court terme		
Comptes débiteurs -- Trésor	697 010	807 619
Comptes débiteurs à long terme -- Trésor	57 011	60 829
Actifs immobilisés (note 4)	406 001	632
Total de l'actif	1 160 022	869 080
Passif		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	697 010	807 619
Obligation au titre des prestations constituées aux employés – à long terme	57 011	60 829
Apports de capitaux reportés (note 3(B), 5)	406 001	632
Total du passif	1 160 022	869 080

Voir les notes complémentaires aux états financiers.



Directeur général des élections

Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2006

1. Contexte

Le directeur général des élections est responsable de l'administration de la *Loi sur le financement des élections*. À ce titre, il consigne et examine les rapports déposés par les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats et les candidats à la direction d'un parti afin de surveiller la conformité aux plafonds des contributions et des dépenses prévus dans la Loi. Le directeur général des élections verse en outre des subventions aux bénéficiaires admissibles conformément à la Loi.

Les dépenses et les acquisitions d'actifs sont remboursées par le Bureau du directeur général des élections; les remboursements sont payés sur le Trésor jusqu'à concurrence du maximum des crédits votés. Les crédits votés pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, approuvés selon la comptabilité de caisse modifiée, s'élevaient à 1 893 100 \$ (2005 – 5 769 300 \$).

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

(A) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont constatées au coût historique moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, avec application de la règle de la demi-année durant l'exercice d'acquisition, comme il est indiqué ci-après :

Matériels et logiciels informatiques	3 ans
Ameublement, accessoires et équipement	3 ans

(B) COMPTABILISATION DES PRODUITS – FONDS PROVENANT DE LA PROVINCE

Les revenus provenant de la province sont pris en compte pour toute la période pendant laquelle sont consignées les dépenses et les subventions d'administration et d'exploitation. Par conséquent, le total des dettes d'exploitation et des charges à payer est égal aux comptes débiteurs – Trésor.

(C) COMPTABILISATION DES PRODUITS – CONTRIBUTIONS ANONYMES ET EXCÉDENTAIRES

En vertu de la Loi, les contributions anonymes reçues par un parti politique, une association de circonscription, un candidat aux élections ou un candidat à la direction d'un parti inscrit doivent être remises au directeur général des élections. Les contributions excédant les limites prescrites par la *Loi sur le financement des élections* doivent aussi être remises au directeur général des élections, sauf si le bénéficiaire peut rembourser la contribution excédentaire au donateur et récupérer le récépissé officiel. En raison de la nature imprévisible de ces contributions, elles doivent être comptabilisées au moment de leur réception.

Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2006

2. Conventions comptables importantes (suite)

(D) SUBVENTIONS

Les subventions visant à rembourser les dépenses liées à la campagne électorale et les honoraires de vérification des rapports de campagne sont comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'élection a eu lieu. Les subventions visant à rembourser les honoraires de vérification des candidats à la direction d'un parti sont comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'événement s'est déroulé. Les subventions visant à rembourser les honoraires de vérification des rapports annuels sont comptabilisées pendant l'exercice visé par les rapports.

(E) UTILISATION DES ESTIMATIONS

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date de production des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période visée. Il est possible que les montants réels diffèrent de ces estimations au fur et à mesure que des informations additionnelles deviendront disponibles dans l'avenir.

3. Modifications des conventions comptables

(A) INDEMNITÉ DE DÉPART LÉGISLATIVE ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES

Dans les exercices antérieurs, le Bureau ne comptabilisait pas les passifs liés aux volets indemnité de départ législative et absences rémunérées non utilisées des coûts des avantages sociaux futurs parce que ces passifs avaient été déterminés et comptabilisés par la province dans ses états financiers. Bien que la province continue de comptabiliser ces coûts et de les financer chaque année au moment où ils deviennent exigibles, la direction a jugé approprié de comptabiliser également le passif correspondant à ces coûts dans les états financiers du Bureau.

(B) APPORTS DE CAPITAUX REPORTÉS

Dans les exercices antérieurs, le Bureau n'a pas reporté les capitaux fournis par la province de l'Ontario pour lui permettre d'acquérir des immobilisations parce que ses acquisitions d'immobilisations n'étaient pas significatives. La direction a déterminé qu'il serait approprié, à compter du présent exercice, de reporter les apports de capitaux et de comptabiliser les revenus sur la durée de vie prévue des immobilisations auxquelles ils se rapportent afin de rapprocher les revenus et les dépenses. Le solde des immobilisations est donc égal au solde des apports de capitaux reportés à la fin de l'exercice.

Ces modifications des conventions comptables ont été appliquées rétroactivement durant l'exercice en cours, avec les effets suivants :

Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2006

3. Modifications des conventions comptables (suite)

	2005		
	Déclaré précédemment \$	Hausse (Baisse) \$	Redressé \$
Comptes débiteurs -- Trésor	774 991	32 628	807 619
Comptes débiteurs -- à long terme	--	60 829	60 829
Comptes créditeurs et charges à payer	774 991	32 628	807 619
Obligation au titre des prestations constituées -- à long terme	--	60 829	60 829
Apports de capitaux reportés	--	632	632
Actif net -- investi dans des immobilisations	632	(632)	--
Revenus assurés par la province de l'Ontario	1 216 108	20 213	1 236 321
Amortissement des apports de capitaux reportés	--	421	421
Salaires et avantages sociaux	533 769	20 213	553 982
(Déficit) / Excédent des revenus sur les dépenses	(421)	421	--

4. Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2006			2005
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Ameublement, accessoires et équipement	3 197	2 004	1 193	632
Matériels et logiciels informatiques	407 870	3 062	404 808	--
	411 067	5 066	406 001	632

Les entrées d'immobilisations de l'exercice en cours correspondent surtout à la répartition des coûts du Bureau par le directeur général des élections pour le développement du Système de gestion des élections, qui devrait se terminer en 2008. L'amortissement des coûts de développement commencera après l'implantation du système.

Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2006

5. Apports de capitaux reportés

Le solde des apports de capitaux reportés a été modifié comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	632	1 053
Entrées d'immobilisations en cours d'exercice	408 961	--
Amortissement des apports de capitaux reportés	(3 592)	(421)
Solde à la fin de l'exercice	406 001	632

6. Subventions

La *Loi sur le financement des élections* prévoit le paiement de différentes subventions. Les montants indiqués ci-dessous sont en vigueur du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008.

- Les dépenses liées à la campagne électorale des candidats inscrits qui obtiennent au moins 15 % des suffrages exprimés dans une circonscription électorale. Le montant remboursé correspond au moindre de 20 % des dépenses liées à la campagne électorale du candidat ou 20 % du montant maximal des dépenses autorisé de 1,08 \$ par électeur admissible. Les candidats des circonscriptions électorales désignées du Nord peuvent recevoir un montant supplémentaire de 7 840 \$.
- Les dépenses liées à la campagne électorale des partis inscrits qui obtiennent au moins 15 % des suffrages exprimés dans une circonscription électorale. Le montant remboursé correspond à 0,05 \$ par électeur admissible dans chacune des circonscriptions électorales.
- Les honoraires de vérification des rapports annuels et des rapports de campagne de chaque association de circonscription inscrite jusqu'à concurrence de 672 \$ par rapport.
- Les honoraires de vérification des rapports annuels et des rapports de campagne de chaque parti inscrit jusqu'à concurrence de 1 344 \$ par rapport.
- Les honoraires de vérification des rapports de campagne de chaque candidat aux élections jusqu'à concurrence de 1 120 \$ par rapport.
- Les honoraires de vérification des rapports de campagne de chaque candidat à la direction d'un parti jusqu'à concurrence de 896 \$ par rapport.

7. Avantages sociaux futurs

Le Bureau du directeur général des élections assure le service de prestations de retraite à ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent d'y participer) au moyen de la participation au Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario, lequel est un régime interentreprises instauré par la province de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées étant

Bureau du directeur général des élections — *Loi sur le financement des élections*

Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2006

7. Avantages sociaux futurs (suite)

donné que le Bureau ne dispose pas de renseignements suffisants pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. La contribution du Bureau au régime de retraite de ses employés, qui s'élevait à 32 477 \$ en 2006 (25 905 \$ en 2005), est incluse dans le montant des salaires et des avantages sociaux.

Les prestations après retraite non liées à la pension sont versées par le ministère des Services gouvernementaux et, par conséquent, ne figurent pas dans l'état des résultats.

8. Engagements sur bail

La Division partage des locaux avec le Bureau du directeur général des élections – *Loi électorale*. Les frais de location sont calculés en fonction de la superficie occupée par chacun d'eux. Le Bureau loue également de l'équipement de bureau. Voici la part du loyer minimum total que la Division devra payer pour les exercices à venir :

Exercice se terminant le 31 mars	\$
2007	64 424
2008	64 424
2009	64 424
2010	60 260
2011	59 806
2012	59 806
2013	59 806
2014	59 806
2015	59 806
2016	9 968
	562 530

9. État des mouvements de trésorerie

Aucun état des mouvements de trésorerie n'a été déposé, puisque les renseignements qu'il permettrait d'obtenir sont déjà disponibles dans les états financiers.

ANNEXE A

Partis politiques inscrits au 31 décembre 2006

Nom du parti	Abréviation	Date d'inscription	Méthode d'inscription
Nouveau parti démocratique de l'Ontario	NPD	13 février 1975	Sur promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti libéral de l'Ontario	PLO	13 février 1975	Sur promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	PPCO	13 février 1975	Sur promulgation de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti communiste du Canada (Ontario)	PCCO	3 septembre 1975	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti libertarien de l'Ontario	Aucune	18 août 1976	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Freedom Party of Ontario	FP	Inscrit sous le nom de « Unparty Party (Ontario) » le 26 novembre 1980 Renommé le 19 octobre 1983	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti vert de l'Ontario	PVO	4 juillet 1984	Pétition en vertu de la <i>Loi portant réforme du financement des élections</i>
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	FCP	10 juin 1987	Pétition en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	Ont. C.O.R. Party	30 mai 1990	Pétition en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>

ANNEXE A SUITE

Demandes d'inscription du nom d'un nouveau parti politique en 2006

Date de la décision du directeur général des élections	Nom demandé	Abréviation demandée	Décision du directeur général des élections
7 mars 2006	Citizens Response Party (Demande présentée par Fred Crawford)	Aucune	Nom : Acceptable Abréviation : s. o.
3 août 2006	Animal Alliance Environment Voters Party of Ontario (Demande présentée par Liz White)	AAEV	Nom : Acceptable Abréviation : Acceptable
27 novembre 2006	Prudent Operative Party (Demande présentée par Franklin McKay)	POP	Nom : Acceptable Abréviation : Acceptable

ANNEXE B

Associations de circonscription inscrites, par parti politique, en 2006

NOM DU PARTI	NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE CIRCONSCRIPTION INSCRITES	
	au 1 ^{er} janvier 2006	au 31 décembre 2006
Nouveau parti démocratique de l'Ontario	103	78
Parti libéral de l'Ontario	102	102
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	101	100
Parti communiste du Canada (Ontario)	5	0
Parti libertarien de l'Ontario	1	1
Freedom Party of Ontario	20	1
Parti vert de l'Ontario	76	33
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	24	20
Ontario Provincial Confederation of Regions Party	3	3
Total	435	338

ANNEXE C

Revue historique des activités électorales depuis la promulgation de la *Loi portant réforme du financement des élections* en 1975

ANNÉE		ÉMISSION DU DÉCRET	JOUR DU SCRUTIN	PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE		PUBLICITÉ PERMISE		DATE DE DÉPÔT
				DU	AU	DU	AU	
1975	Élection générale	11 août 1975	18 sept. 1975	11 août 1975	18 janv. 1976	27 août 1975	16 sept. 1975	18 mars 1976
1977	Élection générale	29 avril 1977	9 juin 1977	29 avril 1977	9 oct. 1977	18 mai 1977	7 juin 1977	9 déc. 1977
1978	Élections partielles : Chatham-Kent	11 sept. 1978	19 oct. 1978	11 sept. 1978	19 févr. 1979	27 sept. 1978	17 oct. 1978	19 avril 1979
	Sault Ste. Marie	30 oct. 1978	14 déc. 1978	30 oct. 1978	14 avril 1979	22 nov. 1978	12 déc. 1978	14 juin 1979
1979	Élections partielles : Scarborough-Ouest Wentworth	19 févr. 1979	5 avril 1979	19 févr. 1979	5 août 1979	14 mars 1979	3 avril 1979	5 oct. 1979
1980	Élection partielle : Carleton	6 oct. 1980	20 nov. 1980	6 oct. 1980	20 mars 1981	29 oct. 1980	18 nov. 1980	20 mai 1981
1981	Élection générale	2 févr. 1981	19 mars 1981	2 févr. 1981	19 juill. 1981	25 févr. 1981	17 mars 1981	19 sept. 1981
1982	Élections partielles : Hamilton-Ouest	10 mai 1982	17 juin 1982	10 mai 1982	17 oct. 1982	26 mai 1982	15 juin 1982	18 déc. 1982
	York-Sud	27 sept. 1982	4 nov. 1982	27 sept. 1982	4 mars 1983	13 oct. 1982	2 nov. 1982	4 mai 1983
1983	Élection partielle : Stormont Dundas & Glengarry	31 oct. 1983	15 déc. 1983	31 oct. 1983	15 avril 1984	23 nov. 1983	13 déc. 1983	15 juin 1984
1984	Élections partielles : Hamilton-Centre Ottawa-Centre Ottawa-Est Prescott & Russell, Wentworth-Nord	29 oct. 1984	13 déc. 1984	29 oct. 1984	13 avril 1985	21 nov. 1984	11 déc. 1984	13 juin 1985
1985	Élection générale	25 mars 1985	2 mai 1985	25 mars 1985	2 sept. 1985	10 avril 1985	30 avril 1985	2 nov. 1985
1986	Élections partielles : York-Est	6 mars 1986	17 avril 1986	6 mars 1986	17 août 1986	26 mars 1986	15 avril 1986	17 oct. 1986
	Cochrane-Nord	26 juin 1986	14 août 1986	26 juin 1986	14 déc. 1986	23 juill. 1986	12 août 1986	14 févr. 1986
1987	Élection générale	31 juill. 1987	10 sept. 1987	31 juill. 1987	10 déc. 1987	19 août 1987	8 sept. 1987	10 mars 1988
1988	Élections partielles : London-Nord	22 févr. 1988	31 mars 1988	22 févr., 1988	30 juin 1988	9 mars 1988	29 mars 1988	30 sept. 1988
	Welland-Thorold	23 sept. 1988	3 nov. 1988	23 sept. 1988	3 févr. 1989	12 oct. 1988	1 ^{er} nov. 1988	3 mai 1989
1990	Élection générale	30 juill. 1990	6 sept. 1990	30 juill. 1990	6 déc. 1990	15 août 1990	4 sept. 1990	6 mars 1991
1992	Élection partielle : Brant-Haldimand	27 janv. 1992	5 mars 1992	27 janv. 1992	5 juin 1992	12 févr. 1992	3 mars 1992	5 sept. 1992
1993	Élections partielles : Don Mills							
	St. George-St. David,	22 févr. 1993	1 ^{er} avril 1993	22 févr. 1993	1 ^{er} juill. 1993	10 mars 1993	30 mars 1993	1 ^{er} oct. 1993
	Essex South	25 oct. 1993	2 déc. 1993	25 oct. 1993	2 mars 1994	10 nov. 1993	30 nov. 1993	2 juin 1994
1994	Élection partielle : Victoria-Haliburton	7 févr. 1994	17 mars 1994	7 févr. 1994	17 juin 1994	23 févr. 1994	15 mars 1994	17 sept. 1994
1995	Élection partielle : *St. Andrew-St. Patrick	27 févr. 1995	Annulée	27 févr. 1995	27 avril 1995	19 avril 1995	S.o.	27 juill. 1995

* L'élection partielle de St. Andrew-St. Patrick est réputée avoir cessé le jour qui précède celui de l'émission des décrets de convocation pour l'élection générale du 8 juin 1995.

ANNEXE C SUITE

ANNÉE		ÉMISSION DU DÉCRET	JOUR DU SCRUTIN	PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE		PUBLICITÉ PERMISE		DATE DE DÉPÔT
				DU	AU	DU	AU	
1995	Élection générale	28 avril 1995	8 juin 1995	28 avril 1995	8 sept. 1995	17 mai 1995	6 juin 1995	8 déc. 1995
1996	Élection partielle : York-Sud	11 avril 1996	23 mai 1996	11 avril 1996	23 août 1996	1 ^{er} mai 1996	21 mai 1996	23 nov. 1996
1997	Élections partielles : Oriole Ottawa-Ouest Windsor-Riverside	23 juill. 1997	4 sept. 1997	23 juill. 1997	4 déc. 1997	13 août 1997	2 sept. 1997	4 mars 1998
1998	Élection partielle : Nickel Belt	24 août 1998	1 ^{er} oct. 1998	24 août 1998	1 ^{er} jan. 1999	9 sept. 1998	29 sept. 1998	1 ^{er} avril 1999
1999	Élection générale	5 mai 1999	3 juin 1999	5 mai 1999	3 sept. 1999	12 mai 1999	1 ^{er} juin 1999	3 déc. 1999
2000	Élection partielle : Ancaster-Dundas- Flamborough- Aldershot	4 août 2000	7 sept. 2000	4 août 2000	7 déc. 2000	16 août 2000	5 sept. 2000	7 mars 2001
2001	Élections partielles : Parry Sound-Muskoka Vaughan-King-Aurora Beaches-East York	15 févr. 2001	22 mars 2001	15 févr. 2001	22 juin 2001	28 févr. 2001	20 mars 2001	22 sept. 2001
		30 mai 2001	28 juin 2001	30 mai 2001	28 sept. 2001	6 juin 2001	26 juin 2001	28 déc. 2001
		22 août 2001	20 sept. 2001	22 août 2001	20 déc. 2001	29 août 2001	18 sept. 2001	20 mars 2002
2002	Élections partielles : Dufferin-Peel-, Wellington-Grey Nipissing	3 avril 2002	2 mai 2002	3 avril 2002	2 août 2002	10 avril 2002	30 avril 2002	2 nov. 2002
2003	Élection générale	2 sept. 2003	2 oct. 2003	2 sept. 2003	2 janv. 2004	10 sept. 2003	30 sept. 2003	2 avril 2004
2004	Élection partielle : Hamilton-Est	14 avril 2004	13 mai 2004	14 avril 2004	13 août 2004	21 avril 2004	11 mai 2004	13 nov. 2004
2005	Élections partielles : Dufferin-Peel- Wellington-Grey Scarborough-Rouge River	16 févr. 2005	17 mars 2005	16 févr. 2005	17 juin 2005	23 févr. 2005	15 mars 2005	17 sept. 2005
		26 oct. 2005	24 nov. 2005	26 oct. 2005	24 févr. 2006	2 nov. 2005	22 nov. 2005	24 mai 2006
2006	Élections partielles : Nepean-Carleton Toronto-Danforth Whitby-Ajax Parkdale-High Park	1 ^{er} mars 2006	30 mars 2006	1 ^{er} mars 2006	30 juin 2006	8 mars 2006	28 mars 2006	30 sept. 2006
		16 août 2006	14 sept. 2006	16 août 2006	14 déc. 2006	23 août 2006	12 sept. 2006	14 mars 2007

ANNEXE D

Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers annuels 2006 des partis politiques inscrits :

ÉTAT DES RÉSULTATS

	ONTARIO		PARTI DE		PARTI		PARTI		PARTI	
	PARTI COMMUNISTE DU CANADA (ONTARIO)	PROVINCIAL CONFEDERATION OF REGIONS PARTY	L'ALLIANCE DES FAMILLES DE L'ONTARIO	FREEDOM PARTY OF L'ONTARIO	VERT DE L'ONTARIO	LIBÉRAL DE L'ONTARIO	LIBERTARIEN DE L'ONTARIO	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ONTARIO	PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO	
<u>Revenus</u>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contributions nettes	22 084	410	69 304	30 237	95 352	1 048 478	15 152	2 838 620	1 795 750	
Transferts	501	2 820	22 674	907	17 193	1 439 587	-	2 031 498	181 945	
Autres revenus	-	18	1 8576	250	539	344 143	62	209 865	722 0365	
TOTAL DES REVENUS	22 585	3 248	93 834	31 394	113 084	2 832 2098	15 214	5 079 983	2 699 730	
<u>Dépenses</u>										
Transferts	1 000	13	14 077	807	5 389	1 172 015	-	2 001 791	39 329	
Autres	19 546	420	66 711	31 771	95 940	4 597 232	13 232	2 830 262	4 503 464	
TOTAL DES DÉPENSES	20 546	433	80 788	32 578	101 329	5 769 247	13 232	4 832 053	4 542 793	
Excédent des revenus sur les dépenses	2 039	2 815	13 046	(1 184)	11 755	(2 937 039)	1 982	247 930	(1 843 063)	
Surplus (déficit) de la période de campagne électorale	-	-	(887)	-	-	4 876 698	(365)	230 794	5 678 992	
Surplus (déficit) ajusté de la période précédente	1 601	4 616	64 047	685	10 067	(1 736 184)	16 923	(1 371 785)	(4 146 461)	
Surplus (déficit) au 31 décembre 2006	3 640	7 431	76 206	(499)	21 822	203 475	18 540	(893 061)	(310 532)	
<u>Sources des contributions</u>										
Particuliers	22 084	410	69 004	30 187	92 512	733 818	14 802	2 487 923	1 125 950	
Personnes morales	-	-	300	50	2 840	291 540	350	50 746	669 800	
Syndicats	-	-	-	-	-	23 120	-	299 951	-	
TOTAL	22 084	410	69 304	30 362	95 352	1 048 478	15 152	2 838 620	1 795 750	
<u>Contribution moyenne</u>										
Particuliers	356	23	95	305	112	101	195	113	114	
Personnes morales	-	-	150	50	947	1 088	350	1 692	965	
Syndicats	-	-	-	-	-	2 102	-	534	-	
ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF										
<u>Actif</u>										
TOTAL	4 640	7 469	76 206	952	22 897	2 309 613	22 880	473 426	661 889	
<u>Passif et surplus</u>										
Passif	1 000	38	-	1 451	1 075	2 106 138	4 340	1 366 487	972 421	
Surplus (déficit)	3 640	7 431	76 206	(499)	21 822	203 475	18 540	(893 061)	(310 532)	
TOTAL	4 640	7 469	76 206	952	22 897	2 309 613	22 880	473 426	661 889	

ANNEXE E

Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des partis politiques inscrits pour la période de campagne des élections partielles du 30 mars 2006 dans Nepean-Carleton, Toronto-Danforth et Whitby-Ajax :

	PARTI COMMUNISTE DU CANADA (ONTARIO)	ONTARIO PROVINCIAL CONFEDERATION OF REGIONS PARTY	PARTI DE L'ALLIANCE DES FAMILLES DE L'ONTARIO	FREEDOM PARTY OF ONTARIO	PARTI VERT DE L'ONTARIO	PARTI LIBÉRAL DE L'ONTARIO	PARTI DE L'ONTARIO DE L'ONTARIO	PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ONTARIO	PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS									
Revenus									
Contributions nettes	-	-	-	-	-	1 566 923	-	219 070	2 765 058
Transferts	-	-	-	-	-	36 218	60	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	233 663	-	-	-
TOTAL DES REVENUS	-	-	-	-	-	1 836 804	60	219 070	2 765 058
Dépenses									
Transferts	-	-	-	-	820	-	400	87 087	66 621
Dépenses soumises au plafond	-	-	-	-	-	101 364	-	46 520	12 980
Autres	-	-	-	-	-	6 300	-	6 761	6 076
TOTAL DES DÉPENSES	-	-	-	-	820	107 664	400	140 368	85 677
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	-	-	-	(820)	1 729 140	(340)	78 702	2 679 381
Subvention du directeur général des élections	-	-	-	-	-	14 031	-	3 439	10 592
Surplus (déficit) de la période de campagne électorale	-	-	-	-	(820)	1 743 170	(340)	82 141	2 689 973
Plafond des dépenses liées à la campagne électorale	188 010	188 010	188 010	188 010	188 010	188 010	188 010	188 010	188 010
Sources des contributions									
Particuliers	-	-	-	-	-	423 455	-	186 890	1 208 173
Personnes morales	-	-	-	-	-	1 061 898	-	1 900	1 555 585
Syndicats	-	-	-	-	-	81 570	-	30 280	1 300
TOTAL	-	-	-	-	-	1 566 923	-	219 070	2 765 058
Contribution moyenne									
Particuliers	-	-	-	-	-	160	-	74	125
Personnes morales	-	-	-	-	-	1 487	-	950	1 752
Syndicats	-	-	-	-	-	2 147	-	2 753	1 300

ANNEXE F

Sommaire des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des associations de circonscription et des candidats inscrits pour la période de campagne des élections partielles du 30 mars 2006 dans Nepean-Carleton, Toronto-Danforth et Whitby-Ajax :

	Parti	Candidat	Recettes				Dépenses				Subvention versée				Suffrages exprimés	
			Transferts non compris		Transferts non compris		Dépenses assujetties à un plafond		Plafond des dépenses		au candidat		Nombre d'électeurs	Bulletins valides		Pourcentage
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$				
NEPEAN - CARLETON	NPD	LAUREL GIBBONS	49 824	8 404	47 582	41 033	34 227	114 266	-	1 696	105 802	2 487	8 27 %	30 073		
	PLO	BRIAN J. FORD	33 793	17 200	53 515	42 589	39 160	7 832	1 792	9 455	17 312	31,44 %				
	PPC	LISA MACLEOD (députée)	150 345	75 995	170 968	96 968	89 547	17 909	1 792	73	634	57,57 %				
	FRE	JURGEN VOLLRATH	-	-	-	-	-	-	-	-	112	0,24 %				
	PVO	PETER TRETTER	1 110	290	1 100	1 093	853	-	1 120	197	307	2,11 %				
	IND	JOHN C. TURMEL	-	-	-	-	-	25 741	6 400	-	102	0,37 %				
			235 072	101 890	273 166	181 683	163 787	-	-	30 073	100 %					
TORONTO - DANFORTH	NPD	PETER TABUNS (député)	250 825	143 897	194 060	91 885	73 502	74 285	14 700	1 792	68 782	13 054	47,78 %	27 322		
	PLO	BEN CHIN	180 598	142 258	156 585	105 897	78 088	14 813	1 792	10 636	2 740	38,93 %				
	PPC	GEORGINA BLANAS	256	116	1 238	358	-	-	-	-	93	10,03 %				
	FRE	FRANZ CAUCHI	449	449	449	449	449	-	398	582	104	0,34 %				
	PVO	PAUL CHARBONNEAU	10 694	9 124	7 787	6 537	5 865	-	1 792	50	307	2,13 %				
	FCP	WIKTOR BOKOWSKI	200	-	200	200	-	-	110	104	50	0,38 %				
CR-1 N/F	IND	MEHMET ALI YAGIZ	-	-	-	-	-	-	1 044	63	0,18 %					
	IND	CAROL WIELHORSKI	N/F	-	-	-	-	-	-	27 332	0,23 %					
				443 021	295 843	360 318	205 325	157 903	29 514	6 928	27 332	100 %				
WHITBY - AJAX	NPD	JULIE GLADMAN	74 793	15 853	69 997	54 857	49 787	114 510	-	1 696	106 028	3 204	9,35 %	34 269		
	PLO	JUDI LONGFIELD	37 553	27 890	33 674	27 768	22 013	4 403	1 792	14 529	42,40 %					
	PPC	CHRISTINE ELLIOT (députée)	259 220	184 999	212 463	130 298	98 318	19 664	1 792	15 843	46,23 %					
	LTN	MARTY GOBIN	500	100	500	440	230	-	1 120	87	0,25 %					
	FRE	PAUL McKEEVER	-	-	-	-	-	-	-	197	0,57 %					
	PVO	NICK BOILEAU	325	325	325	304	304	-	1 120	307	0,90 %					
FCP	VICTOR CARVALHO	200	-	200	200	-	-	110	102	0,30 %						
			372 591	229 167	317 160	213 868	170 652	24 066	7 630	34 269	100 %					

ANNEXE G

Résumé des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des partis politiques inscrits pour la période de campagne de l'élection partielle du 14 septembre 2006 dans Parkdale-High Park :

	ONTARIO										
	PARTI COMMUNISTE DU CANADA (ONTARIO)	PROVINCIAL CONFEDERATION OF REGIONS PARTY	PARTI DE LA COALITION DES FAMILLES DE L'ONTARIO	FREEDOM PARTY OF ONTARIO	PARTI VERT DE L'ONTARIO	PARTI LIBERAL DE L'ONTARIO	PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ONTARIO	NOUVEAU PARTI	PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO	PARTI	
ÉTAT DES RÉSULTATS	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Revenus											
Contributions nettes	-	-	-	-	-	1 984 307	636	156 607	2 780 515		
Transferts	-	-	-	-	-	1 650	-	-	-		
Autres revenus	-	-	-	-	-	281 600	-	-	-		
TOTAL DES REVENUS	-	-	-	-	-	2 267 557	636	156 607	2 780 515		
Dépenses											
Transferts	-	-	487	-	-	56 896	680	-	12 188		
Dépenses soumises au plafond	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500		
Autres	-	-	-	-	-	1 836	-	7 955	6 076		
TOTAL DES DÉPENSES	-	-	487	-	-	58 732	680	7 955	21 764		
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	-	(487)	-	-	2 208 824	(44)	148 652	2 758 751		
Subvention du directeur général des élections	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500		
Surplus (déficit) de la période de campagne électorale	-	-	(487)	-	-	2 208 824	(44)	148 652	2 762 251		
Plafond des dépenses liées à la campagne électorale	49 122	49 122	49 122	49 122	49 122	49 122	49 122	49 122	49 122		
Sources des contributions											
Particuliers	-	-	-	-	-	649 087	636	64 599	1 483 107		
Personnes morales	-	-	-	-	-	1 184 875	-	-	1 295 548		
Syndicats	-	-	-	-	-	150 345	-	92 008	1 860		
TOTAL	-	-	-	-	-	1 984 307	636	156 607	2 780 515		
Contribution moyenne											
Particuliers	-	-	-	-	-	219	318	88	139		
Personnes morales	-	-	-	-	-	1 710	-	-	973		
Syndicats	-	-	-	-	-	1 978	-	7 078	620		

ANNEXE H

Résumé des données financières, telles que déposées, extraites des états financiers des associations de circonscription et des candidats inscrits pour la période de campagne de l'élection partielle du 14 septembre 2006 dans Parkdale-High Park :

	Parti	Candidat	Recettes										Dépenses										Subvention versée				Suffrages exprimés	
			Transferts					non compris					Transferts					non compris					au		Nombre d'électeurs	Bulletins valides		Pourcentage
			compris		\$			compris		\$			compris		\$			à un plafond		Dépenses assujetties		Plafond des dépenses	candidat vérificateur					
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$							
PARKDALE-HIGH PARK	NPD	CHERI DI NOVO (députée)	130 077	77 293	137 930	85 183	70 915	79 182	14 183	1 792	73 317	11 677	41,04 %	28 456														
	PLO	SYLVIA WATSON	79 639	14 392	79 961	79 961	73 092		14 618	1 788		9 387	32,99 %															
	PPC	DAVID HUTCHEON	63 202	35 759	83 628	61 663	57 474		11 495	1 792		4 921	17,29 %															
	LTN	JIM MCINTOSH	1 103	423	1 103	1 103	444		-	1 120		162	0,57 %															
	FRE	SILVIO URSOMARZO	-	-	-	-	-		-	207		111	0,39 %															
	PVO	FRANK DE JONG	16 738	9 722	15 211	9 195	6 870		-	1 792		1 753	6,16 %															
	FCP	STAN GRZYWNA	487	487	487	487	-		-	120		367	1,29 %															
IND	JOHN C TURMEL	-	-	-	-	-		-	-	-	78	0,27 %																
			291 245	137 590	318 320	237 592	208 795	40 296		8 611	28 456	100%																

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT.